

Le budget 2016 de la Province de Hainaut en léger boni NEUF RAISONS D’AFFICHER UN OPTIMISME PRUDENT

Ce mardi 10 novembre, le Conseil provincial du Hainaut a examiné le projet de budget 2016 de la Province. Celui-ci présente un léger boni de 55.000 € à l'exercice propre.

Pour la première fois depuis plusieurs années, comme l'a souligné le Député provincial Serge Hustache, la Province de Hainaut a bouclé son projet de budget dans une relative sérénité. Si le maintien du cap de l'équilibre est toujours un exercice délicat, il n'a nécessité, pour 2016, le recours à aucune négociation interne difficile et n'a pas engendré de frustration dans le chef des porteurs de projets.

Ceci est le résultat d'un réel travail de fond.

Depuis 2009 et la mise en œuvre d'un plan de modernisation, la Province a inscrit « rigueur » et « gestion prévisionnelle » à son agenda. De quoi retrouver une crédibilité vis-à-vis de ses partenaires et être en mesure d'appréhender les défis de l'avenir et leur lot d'incertitudes.

Ce projet de budget en est le reflet. Il offre 9 raisons d'afficher une satisfaction quant à l'évolution de l'Institution :

1. La Province de Hainaut aligne pour la sixième année consécutive une situation en boni à l'exercice propre de manière structurelle. Le boni général s'élève à plus de 21 millions d'euros.
2. Ce boni est maintenu sans augmentation de la taxation. Le taux de fiscalité du Hainaut reste parmi les plus bas et est même significativement inférieur à celui du passé. La fiscalité propre ne représente plus que 1% des recettes et la charge du précompte immobilier équivalente à 149 € par habitant est inférieure de 14 € par rapport à la moyenne wallonne.
3. Soucieuse de se prémunir de toute mauvaise surprise et d'améliorer sa trésorerie, la Province poursuit l'alimentation de ses réserves non-affectées qui sont portées à 46 millions d'euros.
4. Ce budget maintient des moyens significatifs en faveur des institutions provinciales et des ASBL qui y sont attachées pour leur permettre de rendre un service de qualité à la population.
5. La Province confirme son engagement en faveur de la supracommunalité. Elle assume sa part dans le financement des zones de secours avec un montant de 6,4 millions mis à la disposition des communes et dispose d'un réel dispositif pour assurer un soutien aux communes dans les matières qu'elle gère et dont les valorisations sont évaluées à près de 9 millions.
6. Armée d'un plan stratégique et opérationnel de qualité, l'administration provinciale a relevé le défi de sa modernisation. Cette nouvelle forme de gouvernance permet une gestion rigoureuse des projets mis en œuvre ainsi

que de l'évolution du personnel et de la dette qui se traduit par des économies annuelles de plus de 35 millions d'euros.

7. La Province continue sa remise en ordre en assurant le passage à terme échu pour le paiement de son personnel statutaire. Elle le fait en octroyant une prime compensatoire à ses agents dans un contexte général d'emploi préservé.

8. Avec 28 millions inscrits en dépenses à son budget extraordinaire, la Province maintient sa capacité d'investir prioritairement en faveur de la sauvegarde et de l'entretien de son important patrimoine immobilier.

9. Soucieuse de participer à la dynamique des territoires, la Province poursuit la mise en œuvre de son programme de législature visant à insuffler 26 millions d'investissements en faveur de grands projets hainuyers.

Ces satisfactions ne signifient pas que la Province baisse la garde. Le Collège provincial sait que des impondérables sont toujours possibles et que, même si l'objectif de maîtrise de la masse salariale est poursuivi, les coûts liés au personnel sont, pour une large part, incompressibles. La tendance des niveaux supérieurs à confier aux pouvoirs locaux de nouvelles missions et obligations sans recettes nécessairement correspondantes est également une réalité à ne pas négliger dans un contexte de crise financière.

La vigilance reste donc de mise mais avec la conscience que la Province dispose de bases désormais stables et solides...

Plus d'infos : <http://portail.hainaut.be/node/77375278>